

Mesure d'ordre intérieur n° 04/2024

MODALITES DE RECEPTION PAR LA BOURSE DES DOSSIERS DE DEMANDES D'ENREGISTREMENT

Il est porté à la connaissance des intermédiaires en bourse que la date de mise en production de la plateforme électronique de dépôt des dossiers d'enregistrement est fixée pour **mercredi 16 octobre 2024**.

Baptisée « SDX-Bourse », cette plateforme est destinée aux intermédiaires en bourse afin de faciliter le processus de dépôt des dossiers de demandes d'enregistrement, d'améliorer les délais de leurs traitements et de limiter les déplacements, tout en sécurisant l'archivage électronique permanent.

A cet effet, les intermédiaires en bourse seront invités à se conformer aux mesures suivantes:

- Les dossiers de demandes d'enregistrement doivent être déposés à la bourse, via la plateforme « SDX-Bourse », sous format numérique, signés électroniquement par la personne habilitée.
- Chaque dossier de demande d'enregistrement, portant la signature manuscrite de la personne habilitée et le cachet de l'intermédiaire en bourse, **doit être intégralement numérisé en un seul document.**
- Les pièces constitutives du dossier de demande d'enregistrement doivent être numérisées en couleur dans l'ordre suivant :
 1. La demande d'enregistrement de transaction
 2. La déclaration de représentation
 3. La déclaration de conformité de la transaction avec la législation en vigueur
 4. L'acte de cession de titres d'une société
 5. L'extrait du RNE ne dépassant pas 3 mois de validité
 6. Les statuts mis à jour
 7. Autres documents nécessaires à l'enregistrement
- S'assurer de recevoir un accusé de réception en retour avec le statut « **dossier en instance** ».
- Un dossier en instance peut faire l'objet de modifications par l'intermédiaire en bourse. Toute modification est notifiée aux services de la bourse et à l'intermédiaire en bourse par voie d'un e-mail envoyé automatiquement via la plateforme.

- Seuls les dossiers complets seront pris en charge par les services de la bourse avec un statut **« accepté provisoirement »**.
- Les activités du processus de traitement des demandes d'enregistrement pour l'acceptation provisoire couvrent essentiellement la vérification de l'exhaustivité et de la cohérence des pièces constitutives des demandes ainsi que la vérification des habilitations et pouvoirs de représentation des signataires.
- Un dossier accepté provisoirement ne peut plus faire l'objet de modification par l'intermédiaire en bourse via la plateforme, sous réserve d'envoyer une demande motivée de modification ou une demande pour retirer le dossier.
- Les dossiers acceptés provisoirement ne seront enregistrés en bourse qu'après examen par les services de la Bourse de leur conformité par rapport à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Les états détaillés relatifs aux opérations enregistrées seront mis à la disposition des intermédiaires concernés le jour de l'enregistrement à travers la plateforme pour vérification.
- Le lendemain de la date d'enregistrement, les attestations d'enregistrement signées électroniquement, et comportant un cachet électronique visible (CEV 2D-DOC), seront mises à la disposition des intermédiaires concernés à travers la plateforme.
- Tous les documents échangés entre la bourse et un intermédiaire en bourse seront disponibles sur son espace privé au niveau de la plateforme.
- Les dossiers physiques des demandes d'enregistrement doivent être conservés selon la réglementation en vigueur chez les intermédiaires en Bourse et disponibles sur demande de la Bourse ou des autorités compétentes.
- Pour contacter le service enregistrement ou pour toute demande de consultation, ainsi que pour le traitement des cas de force majeure et des circonstances exceptionnelles (problème d'accès chez l'intermédiaire ou indisponibilité de la plateforme...), les intermédiaires en bourse sont appelés à utiliser l'adresse e-mail suivante: sdx.bourse@bvmt.com.tn .
- Tout problème technique est à signaler au service support de la Bourse par téléphone au 71 197 910 ou par email à helpdesk@bvmt.com.tn, en mettant en copie sdx.bourse@bvmt.com.tn.